

BUDGET RECTIFICATIF 1/2016

BUDGET RECTIFICATIF 1/2016

L'objectif principal du présent budget rectificatif est d'intégrer dans le budget de l'ETF les recettes affectées qui n'étaient pas définies au moment de l'adoption du budget (novembre 2015 pour le budget 2016) et de refléter les ajustements pour 2016.

Le budget annexé se réfère au budget de 2016 adopté par le conseil de direction lors de sa réunion du 24 novembre 2015.

Recettes

Les recettes de l'ETF proviennent principalement de la subvention octroyée par la Commission européenne. De plus, conformément à l'article 15, paragraphe 3, de son règlement fondateur, l'ETF peut recevoir des financements d'autres sources pour des activités relevant de son mandat.

1a. Subvention de l'ETF (titres 1, 2, 3)

La subvention que l'ETF a reçue de la Commission européenne ne fait l'objet d'aucune modification.

1b. Recettes affectées – ITF (titre 4)

Le budget rectificatif intègre 304,66 EUR non utilisés des exercices budgétaires antérieurs, affectés à l'ETF par le fonds fiduciaire du ministère italien des affaires étrangères. L'ETF n'attend aucun financement supplémentaire de la part du fonds fiduciaire.

1c. Recettes affectées – GEMM (titre 4)

Le projet intitulé «Gouvernance pour l'employabilité en Méditerranée» (GEMM) est doté d'un budget de 3 130 000 EUR (l'ETF y contribuant à concurrence de 1 130 000 EUR). Le projet a débuté en 2013 et s'achèvera en 2016.

Le budget rectificatif intègre la somme résiduelle de 754 412,23 EUR du financement des exercices budgétaires antérieurs du projet GEMM. L'ETF n'attend aucun financement supplémentaire pour le projet GEMM.

Dépenses

Les activités réalisées jusqu'ici sont conformes au programme de travail adopté par le conseil de direction le 24 novembre 2015.

2a. Subvention de l'ETF (titres 1, 2, 3)

Depuis le début de l'année, une liste de propositions concernant des activités pouvant être financées en cas de disponibilité de fonds a été maintenue. Les crédits disponibles ont été affectés aux priorités les plus importantes lors d'un premier virement effectué sous l'autorité de la directrice le 5/4/2016 (ETF.5970).

Les fonds disponibles découlent de l'actualisation du plan de recrutement (prise de fonctions), de l'actualisation du facteur de pondération et de l'adaptation des salaires, ainsi que de la révision des frais de mission.

Des crédits ont été réaffectés à la publication de l'avis de vacance de directeur (75 000 EUR), aux améliorations informatiques (39 600 EUR), aux traductions obligatoires des avis de vacance (50 000 EUR) et au développement d'une base de données en ligne pour le Processus de Turin (80 000 EUR), pour un montant total de 244 600 EUR.

Une deuxième réaffectation traite des priorités restantes, et elle proposée pour adoption par le biais du présent budget rectificatif:

Réaffectation d'activité

Le montant de 31 000 EUR pourrait être transféré de la ligne budgétaire Installations à la ligne budgétaire Technologies de l'information et de la communication (TIC) à la suite du transfert de la responsabilité pour le projet concernant l'amélioration de l'équipement multimédia des salles de réunions et services d'impression.

Disponibilité

Les fonds disponibles découlent:

- du report du recrutement d'un expert, afin de faire correspondre le profil au résultat de l'analyse de domaine d'expertise en cours, et d'un directeur adjoint (avec une incidence sur les coûts salariaux, les installations, les indemnités journalières, pour un montant de 70 000 EUR),
- de la réduction du nombre des agents locaux de 2 à 1 (50 000 EUR),
- de la rationalisation des missions administratives (23 000 EUR),
- des frais médicaux - économies associées au nouveau contrat passé (4 000 EUR),
- la prise de fonctions d'un expert national détaché était prévue pour la mi-2016, mais elle sera reportée au moins jusqu'en septembre (23 000 EUR),
- des dépenses financières - réduction des frais bancaires (1 750 EUR),
- des frais juridiques - besoins inférieurs à ceux prévus (6 680 EUR).

Propositions de réaffectation

Sur la base de la liste des activités actualisée et du cadre proposé dans la note de service 2016-617 (9 mars 2016), un ensemble d'activités prioritaires ont été recensées.

Unité/Département	Deuxième proposition de réaffectation
Activité réaffectée des Installations aux TIC	€31 000
Technologies de l'information et de la communication - TIC (AD)	€22 350
Installations (AD)	€8 000
Communications (COMM)	€78 080
Opérations (OPS)	€70 000
Total	€209 430

Administration:

- TIC - Activités dans le domaine du développement de logiciels pour un montant total de 22 350 EUR: 2 150 EUR pour classification des événements, 6 200 EUR pour un système de création de publications sur Sharepoint, 14 000 EUR pour l'amélioration des performances du système Dashboard;
- Installations – services de conseil pour bâtiment et systèmes - 8 000 EUR;

Communication:

- Production d'un film présentant les activités de l'ETF et leur impact - 38 080 EUR;
- Atelier sur la présentation de données du Processus de Turin pour la création d'une infographie - 30 000 EUR
- Le financement pour le dernier numéro de Live and Learn n'est plus une priorité, afin de pouvoir garantir la participation de l'ETF, avec les autres acteurs de l'UE, à la journée «portes ouvertes» de la Commission - 10 000 EUR

Opérations:

- Projet stratégique du Processus de Turin – les dépenses actuelles indiquent que les ateliers dans les pays ont été sous-estimés - 45 000 EUR
- Projet stratégique de Qualité de l'offre d'EFP - Expertise nationale pour un examen du projet de formation par le travail dans la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Égypte et Jordanie) avec l'UNESCO (15 000 EUR) et participants supplémentaires pour la réunion du projet régional de formation par le travail du 28 au 30 juin (10 000 EUR)

Des informations plus détaillées sur les activités figurent dans la colonne «Hypothèses révisées» du budget rectificatif.

La redistribution totale des dépenses couvertes par le présent budget rectificatif, y compris le premier virement, représente 454 030,00 EUR de crédits d'engagement et de paiement, soit 2,3 % de la subvention totale.

2b. Recettes affectées – ITF (titre 4)

Les 304,66 EUR non utilisés des exercices budgétaires antérieurs provenant du financement du ministère italien des affaires étrangères seront investis dans la finalisation et le paiement des activités convenues de l'ETF au Liban.

2c. Recettes affectées – GEMM (titre 4)

Le montant de 754 412,23 EUR compris dans le budget rectificatif représente des fonds disponibles d'exercices budgétaires antérieurs qui seront utilisés pour les dernières activités prévues du projet GEMM.

Présentation

Le budget rectificatif annexé contient les détails du budget initial et les modifications susmentionnées.

D'après les données actuelles, l'ETF devrait gérer en 2016 une subvention de 20 145 000 EUR et des recettes affectées à hauteur de 754 716,89 EUR.

RECETTES

Poste/Art.	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

TITRE 1 Subvention de la Communauté européenne

Chap.1 2	Fondation européenne pour la formation (15.02.12, ex 15.02.27)	19 956 000.00	19 956 000.00	-	-	19 956 000.00	19 956 000.00	
1 20	Fondation européenne pour la formation	19 956 000.00	19 956 000.00	-	-	19 956 000.00	19 956 000.00	
1 20 0	Subvention ETF	19 956 000.00	19 956 000.00			19 956 000.00	19 956 000.00	
1 20 1	Subvention ETF aux titres 1 et 2							
1 20 2	Subvention ETF au titre 3							
Chap.1 3	Contribution de l'Union européenne à partir de la récupération des surplus des années antérieures	189 000.00	189 000.00	-	-	189 000.00	189 000.00	
1 30	Contribution de l'Union européenne à partir de la récupération des surplus des années antérieures	189 000.00	189 000.00	-	-	189 000.00	189 000.00	
1 30 0	Contribution au titre 1 et 2	189 000.00	189 000.00			189 000.00	189 000.00	
1 30 1	Contribution au titre 1 et 2							
1 30 2	Contribution au titre 3							
TITRE 1		TOTAL DU TITRE 1	20 145 000.00	20 145 000.00	-	-	20 145 000.00	20 145 000.00

TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

Chap. 8 0	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
8 00	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
TITRE 8		TOTAL DU TITRE 8	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.

TITRE 9 RECETTES DIVERSES

Chap. 9 0	Recettes diverses	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
9 00	Recettes diverses	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
9 00 0	Recettes diverses	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
TITRE 9		TOTAL DU TITRE 9	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.

TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Chap. 10 1	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
10 11	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
10 11 1	Résultat budget année -/- 1	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
TITRE 10		TOTAL DU TITRE 10	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.

TOTAL DES RECETTES DE SUBVENTION DE L'ETF	20 145 000.00	20 145 000.00	-	-	20 145 000.00	20 145 000.00
---	---------------	---------------	---	---	---------------	---------------

RECETTES

Poste/Art.	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

TITRE 4 RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES (recettes affectées)

Chap. 4 2	Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations	p.m.	p.m.	+ 754 412.23	+ 754 412.23	754 412.23	754 412.23
4 20	Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.
4 20 0	Le projet GEMM	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.
4 20 1	Le projet FRAME	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.
4 21	Financement des années précédentes	p.m.	p.m.	+ 754 412.23	+ 754 412.23	754 412.23	754 412.23
4 21 0	Le projet GEMM	p.m.	p.m.	+ 754 412.23	+ 754 412.23	754 412.23	754 412.23
4 21 1	Le projet FRAME	p.m.	p.m.	+ 754 412.23	+ 754 412.23	754 412.23	754 412.23
Chap. 4 3	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.
4 30	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.
4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.
Chap. 4 9	Coopération avec des institutions italiennes - financement des années précédentes	p.m.	p.m.	+ 304.66	+ 304.66	304.66	304.66
4 90	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes	p.m.	p.m.	+ 304.66	+ 304.66	304.66	304.66
4 90 0	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes	p.m.	p.m.	+ 304.66	+ 304.66	304.66	304.66
TITRE 4	TOTAL DU TITRE 4	p.m.	p.m.	+ 754 716.89	+ 754 716.89	754 716.89	754 716.89

TOTAL RECETTES AFFECTÉES/DE PROJET	p.m.	p.m.	+ 754 716.89	+ 754 716.89	754 716.89	754 716.89
---	-------------	-------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

TOTAL GÉNÉRAL	20 145 000.00	20 145 000.00	+ 754 716.89	+ 754 716.89	20 899 716.89	20 899 716.89
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------	---------------------	----------------------	----------------------

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
TITRE 1 DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À LA FONDATION								
Chap. 11 Personnel en activité		13 359 000,00	13 359 000,00	- 278 500,00	- 278 500,00	13 080 500,00	13 080 500,00	
Art. 110 Agents occupant un emploi repris au tableau des effectifs		10 712 000,00	10 712 000,00	- 220 000,00	- 220 000,00	10 492 000,00	10 492 000,00	
1 10 0 Agents temporaires		10 712 000,00	10 712 000,00	- 220 000,00	- 220 000,00	10 492 000,00	10 492 000,00	<p>Cette ligne budgétaire couvre les frais de traitements de base et l'indemnité de gestion des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 44 & 66) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). À partir de 2016, ce crédit couvre l'ensemble des traitements, indemnités, coûts relatifs à la sécurité sociale et contributions, facteur de pondération, adaptations des traitements, congé annuel non pris en fin de contrat, coûts liés à l'entrée en service et à la cessation de service pour les agents temporaires (précédemment prévus aux lignes budgétaires 1101, 1102, 1130, 1131, 1132, 1140, 1141, 1181, 1182, 1183, 1184), ainsi que les modifications possibles en raison du facteur de pondération (1190) et aux adaptations des traitements (1191). Jusqu'en 2016, cette ligne budgétaire était intitulée «Traitements de base»</p> <p>Prévisions: Les 90 postes prévus dans le tableau des effectifs de l'ETF seront atteints début 2016. Aucune augmentation du facteur de pondération n'est prévue pour 2015, et seule une très légère augmentation (de 100,4 à 100,6) est prévue pour 2016. Le réajustement salarial devrait être de + 1 % en 2015, idem pour 2016. On suppose qu'un ETP ne sera pas payé pour compenser les arrangements à temps partiel</p> <p>Prévisions revisées (1): Les fonds disponibles découlent de la situation actuelle de recrutement (prise de fonctions, lieu de recrutement sans frais d'installation/déménagement/etc.), associée à un facteur de pondération 2015 négatif inattendu ayant une incidence sur 2016 et à des coûts salariaux en hausse (2,4 %), une adaptation de salaire 2016 estimée à 1 % et la non modification du facteur de pondération à la fin de l'année (-150 000 EUR le 5/4/2016, -70 000 EUR avec le budget rectificatif)</p>
1 10 1 Allocations familiales		-	-	-	-	-	-	<p>Cette ligne budgétaire couvrait les allocations familiales des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 67) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20).</p> <p>Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100</p>
1 10 2 Indemnités de dépassement et d'expatriation		-	-	-	-	-	-	<p>Cette ligne budgétaire couvrait les indemnités d'expatriation des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 69) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20).</p> <p>Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100</p>
Art. 111 Autres agents		2 250 000,00	2 250 000,00	- 133 500,00	- 133 500,00	2 116 500,00	2 116 500,00	
1 11 0 Agent contractuel		2 115 000,00	2 115 000,00	- 70 000,00	- 70 000,00	2 045 000,00	2 045 000,00	<p>Ce crédit couvre l'ensemble des traitements, indemnités, coûts relatifs à la sécurité sociale et contributions, facteur de pondération, adaptations des traitements, congé annuel non pris en fin de contrat, coûts liés à l'entrée en service et à la cessation de service pour les agents contractuels.</p> <p>Prévisions: À partir de début 2016 jusqu'à la fin de l'année, 40 agents contractuels seront embauchés, représentant 39 ETP en raison des arrangements à temps partiel.</p> <p>Prévisions revisées (1): voir ligne budgétaire 1100 (-70 000 EUR le 5/4/2016)</p>
1 11 2 Agents locaux		135 000,00	135 000,00	- 63 500,00	- 63 500,00	71 500,00	71 500,00	<p>Ce crédit couvre tous les salaires, indemnités et dépenses de sécurité sociale pour les agents locaux.</p> <p>Prévisions: 2 Agents locaux. Légère augmentation sur la base de la tendance historique pour tenir compte de l'adaptation prévue des rémunérations pour les agents locaux. Services fournis par une société italienne spécialisée dans le droit du travail pour appliquer la législation italienne aux agents locaux et préparer la documentation relative aux rémunérations.</p> <p>Prévisions revisées (1): Deux agents locaux étaient prévus pour 2016, il n'y en aura qu'un seul (-13 500 EUR le 5/4/2016, -50 000 EUR avec le budget rectificatif)</p>
Art. 113 Couverture des risques de maladie, d'accident et de maladie professionnelle, couverture du risque de chômage et maintien des droits à la pension		-	-	-	-	-	-	

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 13 0	Assurance maladie	-	-	-	-	-	-	Ce crédit couvrait l'assurance maladie au titre de l'article 72 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28)	Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
1 13 1	Assurance accidents et maladies professionnelles	-	-	-	-	-	-	Ce crédit couvrait l'assurance accidents et maladies professionnelles en vertu de l'article 73 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28)	Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
1 13 2	Assurance chômage pour les agents temporaires	-	-	-	-	-	-	Ce crédit couvrait l'assurance chômage pour les agents temporaires en vertu de l'article 28 bis du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes	Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
Art. 114 Allocations et indemnités diverses		-	-	-	-	-	-		
1 14 0	Allocations de naissance et décès	-	-	-	-	-	-	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 70, 74 et 75, et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28).	Ce crédit couvrait: - les allocations de naissance;- en cas de décès d'un fonctionnaire: – la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès, – les frais nécessités par le transport du corps jusqu'au lieu d'origine
1 14 1	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	-	-	-	-	-	-	Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 8 de l'annexe VII applicable par analogie aux agents temporaires.
Art. 117 Prestations d'appoint		368 000.00	368 000.00	-	-	368 000.00	368 000.00		Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
1 17 2	Frais d'organisation de stages à la Fondation	-	-	-	-	-	-	Ces crédits couvrent les frais d'organisation de stages pour les jeunes professionnels de l'UE et les pays partenaires de l'ETF pour leur permettre de se familiariser avec les pratiques d'une agence de l'Union européenne.	Prévisions: Pas de stages prévus pour 2016
1 17 7	Autres prestations et services institutionnels d'audit	368 000.00	368 000.00	-	-	368 000.00	368 000.00	Ce crédit est destiné à couvrir les recours à d'autres prestataires de services, consultants et experts, pour les services relevant de l'administration générale de l'ETF lorsque de tels services ne peuvent être assurés par le personnel de l'ETF (pour des raisons d'expertise ou de disponibilité).	Prévisions: * Services fournis par les organes administratifs de l'UE dans le cadre d'accords de niveau de service (par exemple, traitement des coûts salariaux et autres services facultatifs) + contrat de service interagences pour le secrétariat de l'agence de coordination + coût du badge CE * Compte tenu du budget disponible, environ 3 ETP de personnel intérimaire peuvent être embauchés. Ce personnel est généralement utilisé pour compenser les absences du personnel de l'ETF (maladie de longue durée, congé parental ou autre) ou couvrir les périodes de surcharge, y compris le coût associé pour le personnel intérimaire en vertu de la législation italienne * Prestataires de services (services de réception) - calculs effectués sur la base de 250 jours de service. * Services de relogement pour 4 nouveaux arrivants. * Consultance RH et/ou études de satisfaction sur l'emploi et suivi.
Art. 118 Frais de recrutement et de mutation		29 000.00	29 000.00	+ 75 000.00	+ 75 000.00	104 000.00	104 000.00		

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
1 18 0	Frais divers de recrutement	29 000.00	29 000.00	+ 75 000.00	+ 75 000.00	104 000.00	104 000.00	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31, ainsi que son article 33. Ce crédit couvre divers frais de recrutement, dont: - les frais de publication, - les frais directement liés à la promotion et à l'organisation d'épreuves de groupe en vue de recrutements (location de locaux, mobilier, machines et équipements divers, eau, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.), - les frais de voyage et les indemnités journalières pour les candidats et les membres extérieurs du jury de sélection - les examens médicaux de pré-recrutement. Prévisions: Coût moyen sur la base des tendances historiques pour un maximum de 4 procédures de sélection prévues, avec en moyenne 5 candidats qui ont droit à un remboursement par procédure. Frais de déplacement/séjour liés aux visites médicales organisées avant le recrutement (coût moyen Bruxelles/Luxembourg/Turin), et coûts des visites médicales préalables au recrutement.Organisation d'un centre d'évaluation. Prévisions revisées (1): Coût estimé associé à la publication de l'avis de vacance de directeur (75 000 EUR le 5/4/2016)
1 18 1	Frais de voyage	-	-	-	-	-	-	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, notamment son article 71. Ce crédit couvrait les frais de voyage pour les membres du personnel et leurs familles lorsqu'ils prennent ou quittent leurs fonctions. Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
1 18 2	Indemnités d'installation	-	-	-	-	-	-	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII. Ce crédit couvre les indemnités d'installation et de réinstallation lors du changement de lieu de résidence des agents qui prennent leurs nouvelles fonctions, lors d'une mutation et lorsqu'ils quittent l'institution pour se réinstaller ailleurs. Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
1 18 3	Frais de déménagement	-	-	-	-	-	-	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 9 de son annexe VII. Ce crédit couvrait les frais de déménagement d'un nouveau membre du personnel lors de son entrée en fonctions ainsi que les dépenses des membres du personnel qui cessent leurs fonctions au sein de l'ETF. Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
1 18 4	Indemnités journalières temporaires	-	-	-	-	-	-	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 ainsi que l'article 10 de son annexe VII. Ce crédit couvrait les indemnités journalières temporaires pour les agents qui justifient d'être tenus de changer de résidence lors de leur entrée en fonctions ou lors d'une mutation. Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100
Art. 119 Coefficients correcteurs		-	-	-	-	-	-	
1 19 0	Coefficients correcteurs	-	-	-	-	-	-	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 64 et 65 et l'article 17, paragraphe 3 de son annexe VII. Ce crédit couvrait le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des agents. Les coefficients correcteurs sont adoptés par le Conseil sur proposition de la Commission mais sont déterminés à la fin de l'année avec les augmentations/diminutions avec effet rétroactif au 1er juillet. Il couvrait également le coût des coefficients correcteurs appliqués aux émoluments transférés dans un pays autre que le pays d'emploi. Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 19 1	Adaptation salariale	-	-	-	-	-	-	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 65 et 65 bis et son annexe XI. Règlement financier, du 21 décembre 1977, applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom, CECA) n° 2548/98 (JO L 320 du 28.11.98, p. 1).	
Chap. 1 3 Missions et déplacements		150 000.00	150 000.00	- 34 100.00	- 34 100.00	115 900.00	115 900.00	Ce crédit couvrait les couts d'adaptation salariale approuvés par le Conseil au cours de l'exercice financier.	
<i>Art. 130 Frais de missions et de déplacement</i>		<i>150 000.00</i>	<i>150 000.00</i>	<i>- 34 100.00</i>	<i>- 34 100.00</i>	<i>115 900.00</i>	<i>115 900.00</i>	Prévisions: À partir de 2016, ce poste sera intégré dans la ligne budgétaire 1100	
1 30 0	Frais de missions et de déplacement	150 000.00	150 000.00	- 34 100.00	- 34 100.00	115 900.00	115 900.00	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 11 et 13 de son annexe VII.	
Chap. 1 4 Infrastructure à caractère socio-médical		310 000.00	310 000.00	- 4 000.00	- 4 000.00	306 000.00	306 000.00	Ce crédit couvre: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaires encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.	
<i>Art. 143 Service médical</i>		<i>35 000.00</i>	<i>35 000.00</i>	<i>- 4 000.00</i>	<i>- 4 000.00</i>	<i>31 000.00</i>	<i>31 000.00</i>	Prévisions: missions administratives liées à la gouvernance, à l'apprentissage et au développement	
1 43 0	Service médical	35 000.00	35 000.00	- 4 000.00	- 4 000.00	31 000.00	31 000.00	Prévisions revisées (1): Décision de réduire et de rationaliser les missions administratives conformément aux dépenses effectives de 2015 (-11 100 EUR le 5/4/2016, 23 000 EUR avec le budget rectificatif)	
<i>Art. 144 Formation interne</i>		<i>250 000.00</i>	<i>250 000.00</i>	-	-	<i>250 000.00</i>	<i>250 000.00</i>	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 59 et 8 de son annexe II.	
1 44 0	Formation interne	250 000.00	250 000.00	-	-	250 000.00	250 000.00	Ce crédit couvre les frais du service médical indépendant intervenant pour l'ETF (notamment la réalisation des examens médicaux réguliers des agents de l'ETF, les frais d'un médecin-conseil et des médicaments, les équipements de premiers soins, etc.).	
<i>Art. 149 Autres interventions</i>		<i>25 000.00</i>	<i>25 000.00</i>	-	-	<i>25 000.00</i>	<i>25 000.00</i>	Prévisions: visites médicales annuelles (coût moyen pour 90 visites), visites du médecin-conseil de l'ETF et frais de consultation, y compris les frais de mission lors de la représentation de l'ETF devant le collège médical interinstitutionnel, fournitures médicales et médicaments ou autres services médicaux. Soutien psychosocial au personnel et autres initiatives.	
1 49 0	Autres interventions	25 000.00	25 000.00	-	-	25 000.00	25 000.00	Prévisions revisées (1): Les fonds disponibles découlent de la baisse des frais médicaux. Nouveau contrat passé depuis la fin du T1 2016 (-4 000 EUR avec le budget rectificatif)	
Chap. 1 5 Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public		40 000.00	40 000.00	- 23 000.00	- 23 000.00	17 000.00	17 000.00	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24, paragraphe 3.	
								Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, des recyclages professionnels, de l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'informations sur les questions de l'UE, etc. Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des consultants.	
								Prévisions: Ce crédit correspond aux besoins prévus au niveau de l'ETF, notamment: suivi de l'enquête menée auprès du personnel en 2015, plan à 360 degrés et individuel de perfectionnement des cadres, des responsables et coordinateurs de projets stratégiques, demandes individuelles de formation, activités LTR, institutionnelles et d'équipe;	
								Ce crédit couvre entre autres des événements sociaux et des programmes institutionnels de bien-être que l'ETF met en place.	
								Prévisions: Activités et services sociaux/de bien-être, tels que festivités de Noël organisées par l'ETF, services de cantine/café, autres événements sociaux, frais de cantine.	

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
Art. 152	Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public	40 000.00	40 000.00	- 23 000.00	- 23 000.00	17 000.00	17 000.00	
1 52 0	Experts nationaux détachés	40 000.00	40 000.00	- 23 000.00	- 23 000.00	17 000.00	17 000.00	Ce crédit couvre les coûts des fonctionnaires nationaux ou internationaux et des employés du secteur privé temporairement affectés à l'ETF pour communiquer leurs connaissances dans des domaines dans lesquels ils bénéficient d'une très grande expérience. Prévisions: Coût estimé d'un expert national détaché pour la moitié de l'année
Chap. 17	Frais de réception et de représentation	8 400.00	8 400.00	-	-	8 400.00	8 400.00	Prévisions revisées (1): Un poste END prévu pour la mi-2016, mais la prise de fonctions ne sera pas effectuée avant septembre (-23 000 EUR avec le budget rectificatif)
Art. 170	Frais de réception et de représentation	8 400.00	8 400.00	-	-	8 400.00	8 400.00	
1 70 0	Frais de réception et de représentation	8 400.00	8 400.00	-	-	8 400.00	8 400.00	Ce chapitre couvre les frais de réception des invités (ex. repas, dîners, etc.). Prévisions: frais de représentation, notamment les frais de restauration, de transport local et les petits cadeaux autorisés par le directeur et frais de représentation liés aux activités organisées à la fin de l'année
TITRE 1	TOTAL DU TITRE 1	13 867 400.00	13 867 400.00	- 339 600.00	- 339 600.00	13 527 800.00	13 527 800.00	

TITRE 2 IMMEUBLE, MATÉRIEL ET FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

Chap. 2 0	Investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	617 600.00	617 600.00	+ 8 000.00	+ 8 000.00	625 600.00	625 600.00	
Art. 200	Location	14 501.00	14 501.00	-	-	14 501.00	14 501.00	Ce crédit couvre le bail immobilier. Prévisions: Montant symbolique pour le loyer des locaux de l'ETF dans la Villa Gualino: 1 EUR, loyer de bureau à Joseph II: 12 000 EUR indexation comprise, réservation pour le bureau alternatif de l'ETF: 2 500 EUR.
2 00 0	Location	14 501.00	14 501.00	-	-	14 501.00	14 501.00	
Art. 201	Assurance	-	-	-	-	-	-	
2 01 0	Assurance	-	-	-	-	-	-	
Art. 202	Eau, gaz, électricité et chauffage	143 742.00	143 742.00	-	-	143 742.00	143 742.00	Ce crédit couvre les coûts de services publics (eau, gaz, électricité et chauffage). Prévisions: selon la tendance actuelle des dépenses et les prévisions relatives à la Villa Gualino, avec une indexation de 3 % liée à une augmentation générale des coûts.
2 02 0	Eau, gaz, électricité et chauffage	143 742.00	143 742.00	-	-	143 742.00	143 742.00	
Art. 203	Nettoyage et entretien	227 050.00	227 050.00	-	-	227 050.00	227 050.00	Ce crédit couvre les coûts d'entretien (infrastructure, plantes, ascenseurs, chauffage, climatisation, conduits) et de nettoyage des parties communes et des parties du bâtiment occupées par l'ETF. Le coût total du nettoyage et de l'entretien des parties communes du bâtiment varie en fonction du nombre de réparations et d'interventions non prévues au cours de l'année. L'âge de l'immeuble et de l'infrastructure ont comme corollaire pour cette estimation des risques de bris, de pannes et de besoins urgents susceptibles de découler de l'entretien préventif ou de remplacements. Prévisions: Charge locative pour bureau à Bruxelles / Joseph II (5 400 EUR indexation comprise); services de nettoyage selon le contrat actuel, y compris entretien extraordinaire, (100 000 EUR) Remboursements à la région du Piémont des coûts de la Villa Gualino (35 000 EUR) Gestion de l'équipement technique (55 000 EUR) Entretien des espaces verts (1 650 EUR) Travaux exceptionnels liés à la gestion de l'équipement technique (30 000 EUR) Priorités non incluses: amélioration des activités existantes (28 050 EUR)
2 03 0	Nettoyage et entretien	227 050.00	227 050.00	-	-	227 050.00	227 050.00	
Art. 204	Aménagement des locaux	65 000.00	65 000.00	-	-	65 000.00	65 000.00	

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 04 0	Aménagement des locaux	65 000.00	65 000.00	-	-	65 000.00	65 000.00	Ce crédit couvre la réalisation de petits travaux pour l'aménagement du bâtiment (modification des cloisons, plaques et panneaux, peinture, etc.).	
Art. 205	Sécurité et surveillance	128 007.00	128 007.00	-	-	128 007.00	128 007.00	Prévisions: Graphique pour bâtiment, peinture (15 000 EUR)Contribution de l'ETF aux travaux d'entretien exceptionnels (50 000 EUR)	
2 05 0	Sécurité et surveillance	128 007.00	128 007.00	-	-	128 007.00	128 007.00	Priorités non incluses: Peinture de bureaux supplémentaires (3 000 EUR)	
Art. 209	Autres dépenses immobilières	39 300.00	39 300.00	+ 8 000.00	+ 8 000.00	47 300.00	47 300.00	Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses ayant trait à la sécurité du bâtiment. Les activités suivantes sont rassemblées sous ce poste: surveillance, entretien du système anti-intrusion, achat et entretien d'un équipement contre l'incendie et coûts des inspections requises par le droit italien.	
2 09 0	Autres dépenses immobilières	39 300.00	39 300.00	+ 8 000.00	+ 8 000.00	47 300.00	47 300.00	Prévisions: Services de surveillance sur site (80 000 EUR), inspections et radiosurveillance (35 000 EUR), services RSPP selon les taux du contrat en vigueur (8 000 EUR). Nouvelle solution pour le système de contrôle d'accès de l'ETF (5 007 EUR).	
Priorités non incluses: Meilleure option pour le système de contrôle d'accès de l'ETF (1 000 EUR).									
Chap. 2 1	Technologies de l'information et des communications	675 200.00	675 200.00	+ 92 950.00	+ 92 950.00	768 150.00	768 150.00		
Art. 210	Dépenses TIC	555 300.00	555 300.00	+ 92 950.00	+ 92 950.00	648 250.00	648 250.00		
2 10 0	Matériel TIC	118 000.00	118 000.00	+ 31 000.00	+ 31 000.00	149 000.00	149 000.00	Ce crédit couvre l'achat de matériel informatique, dont des serveurs de réseau, des PC, des imprimantes et des équipements de mise en réseau / communications, etc., ainsi que des accessoires et des consommables. Le matériel informatique est généralement remplacé tous les 3-4 ans et la quantité de matériel acheté dépend du nombre d'appareils vétustes.	
								Prévisions: Maintenance (38 000 EUR) et remplacement (52 000 EUR) concernant l'infrastructure TIC, le matériel de serveur, les dispositifs de stockage, les imprimantes, les protections pare-feu. Dépenses pour cartouches d'encre, supports de sauvegarde, améliorations de l'infrastructure de réseau (wifi et câblé).	
								Priorités non incluses: jusqu'à 75 000 EUR seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des remplacements et améliorations requis.	
								Prévisions revisées (1): À la suite de la restructuration interne des services AD, il a été décidé de regrouper tous les postes de matériel sous les TIC. Par conséquent, le budget pour le projet se rapportant à l'«amélioration de l'équipement multimédia des salles de réunions et services d'impression» est transféré des Installations aux TIC (31 000 EUR avec le budget rectificatif)	

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 10 1	Développement, maintenance et achat de logiciels	269 700.00	269 700.00	+ 61 950.00	+ 61 950.00	331 650.00	331 650.00	Ce crédit couvre l'achat d'applications logicielles standard, leur maintenance et le développement de systèmes logiciels.	
								Prévisions: Service de soutien intranet, amélioration de la fonctionnalité intranet, amélioration de la fonctionnalité de la connexion IBM Extranet, amélioration de la fonctionnalité Allegro, système de gestion des projets, maintenance ALLEGRO, migration du courriel vers MS Exchange Outlook, coût des licences et de la maintenance, continuation du déploiement de Sharepoint en tant que système de gestion des documents et des connaissances de l'ETF, intégration dans l'environnement Microsoft de l'ETF (par exemple, Office, Project, Exchange), maintenance de systèmes de l'ETF basés sur IBM Notes, tels que TRAMS, Dashboard, Timerecording etc. et intégration de ceux-ci dans d'autres systèmes de l'ETF, tels qu'ALLEGRO, ABAC	
								Priorités non incluses: 37 950 EUR supplémentaires devraient être nécessaires pour couvrir toutes les améliorations et les développements actuellement requis.	
								Prévisions revisées (1): Améliorations diverses des systèmes TI - Jours de conseil pour Outlook Coaching et absence prolongée non prévue (15 000 EUR le 5/4/2016), intégration Outlook, évaluation des performances, rapports et certificats, mise à niveau vers la dernière version (Allegro) (16 000 EUR le 5/4/2016), incorporation dans Dashboard des indicateurs de performances pour les principaux indicateurs, productivité et qualité (résultat de l'étude d'efficacité) (8 600 EUR le 5/4/2016), introduction de classification des événements (2 150 EUR avec le budget rectificatif), outil de création pour publications sur Sharepoint (6 200 EUR avec le budget rectificatif), amélioration des performances du système de suivi interne Dashboard (14 000 EUR avec le budget rectificatif)	
2 10 3	Coûts des télécoms	167 600.00	167 600.00	-	-	167 600.00	167 600.00	Ce crédit couvre les frais fixes des abonnements, coûts des communications et coûts internet.	
2 10 5	Systèmes TI de la Commission européenne	119 900.00	119 900.00	-	-	119 900.00	119 900.00	Prévisions: Frais de téléphonie fixe et mobile, services de télécommunication, internet, maintenance des téléphones et du système de vidéoconférence	
Chap. 2 2 Biens meubles et frais accessoires								Ce crédit couvre les dépenses liées à l'utilisation des systèmes décentralisés de la CE.	
<i>Art. 220 Installations techniques et matériel bureautique</i>		87 100.00	87 100.00	- 31 000.00	- 31 000.00	56 100.00	56 100.00	Prévisions: Redevance annuelle ABAC, redevance annuelle ABAC Asset, redevance d'hébergement ABAC, facturation électronique ABAC, Testa-ng, coûts de mise en œuvre de SYSPER.	
2 20 0	Installations techniques et matériel bureautique	67 100.00	67 100.00	- 31 000.00	- 31 000.00	36 100.00	36 100.00	Ce crédit couvre l'achat du matériel bureautique et technique, notamment le matériel audiovisuel, de reproduction, d'archivage et d'interprétation. Ce crédit est également utilisé pour le remplacement général du matériel bureautique ancien comme les télécopieurs, reliées etc.	
								Prévisions: Location de copieurs noir et blanc (65 000 EUR), location de distributeurs d'eau (1 100 EUR)	
								Priorités non incluses: optimisation des salles de réunion (1 000 EUR)	
								Prévisions revisées (1): À la suite de la restructuration interne des services AD, il a été décidé de regrouper tous les postes de matériel sous les TIC. Le budget pour le projet se rapportant à l'amélioration de l'équipement multimédia des salles de réunions et services d'impression» est transféré des Installations aux TIC (31 000 EUR avec le budget rectificatif)	
<i>Art. 221 Mobilier</i>		20 000.00	20 000.00	-	-	20 000.00	20 000.00	Ce crédit couvre l'achat de nouveaux meubles.	
2 21 0	Achat	20 000.00	20 000.00	-	-	20 000.00	20 000.00	Prévisions: Remplacement du mobilier de bureau vétuste et des éléments associés, y compris les modèles ergonomiques	
Chap. 2 3 Dépenses courantes de fonctionnement administratif		83 000.00	83 000.00	- 8 430.00	- 8 430.00	74 570.00	74 570.00		
<i>Art. 230 Papeterie et fournitures de bureau</i>		43 000.00	43 000.00	-	-	43 000.00	43 000.00	Fournitures de bureau, papier, enveloppes simples et à en-tête, cartes de visites, etc., articles promotionnels (stylos, sacs, tapis de souris)	
2 30 0	Papeterie et fournitures de bureau	43 000.00	43 000.00	-	-	43 000.00	43 000.00	Prévisions: Articles de papeterie, papier, enveloppes simples et au logo de l'ETF, cartes de visite, etc., articles promotionnels (stylos, sacs, tapis de souris, etc.) destinés aux réunions et aux visiteurs.	

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
Art. 232	<i>Charges financières</i>	2 000,00	2 000,00	- 1 750,00	- 1 750,00	250,00	250,00	Ce poste couvre les frais bancaires et les autres charges financières, ainsi que les dommages et intérêts.	
2 320	Diverses dépenses financières	2 000,00	2 000,00	- 1 750,00	- 1 750,00	250,00	250,00	Prévisions: Diverses dépenses financières (couvre les frais bancaires)	
Art. 233	<i>Frais de contentieux</i>	10 000,00	10 000,00	- 6 680,00	- 6 680,00	3 320,00	3 320,00	Prévisions revisées (1): Les fonds disponibles découlent de la baisse des frais bancaires (-1 750 EUR avec le budget rectificatif)	
2 330	Frais de contentieux	10 000,00	10 000,00	- 6 680,00	- 6 680,00	3 320,00	3 320,00	Ce crédit couvre * les frais généraux de contentieux, * les frais de justice, * les honoraires des avocats indépendants.	
Art. 235	<i>Autres dépenses de fonctionnement</i>	23 500,00	23 500,00	-	-	23 500,00	23 500,00	Prévisions: Services de contentieux - réserve pour honoraires des avocats indépendants	
2 350	Assurances diverses	18 500,00	18 500,00	-	-	18 500,00	18 500,00	Prévisions revisées (1): Les fonds disponibles découlent de la baisse des besoins de frais juridiques (-6 680 EUR avec le budget rectificatif)	
2 352	Frais divers de réunions internes	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	Ce crédit couvre les dépenses d'assurances diverses (notamment la responsabilité civile, l'assurance contre le vol, l'assurance du matériel informatique et du câblage; pour les coffres forts et leur contenu).	
2 355	Menues dépenses	5 000,00	5 000,00	-	-	5 000,00	5 000,00	Prévisions: Assurance accidents VANBREDA, responsabilité civile MARSH, vol simple et vol qualifié Unipol, assurance collective par rapport aux accidents pour les non statuaires (VanBreda), incendie, ARD et assurance électronique UNIPOL, réserve pour conciliation	
Art. 236	<i>Publications</i>	4 500,00	4 500,00	-	-	4 500,00	4 500,00	Ce poste est destiné à couvrir les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes de l'ETF. Les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes pour les formations et les procédures de recrutement seront couverts par les lignes budgétaires 1440 et 1180 respectivement.	
2 360	Publications	4 500,00	4 500,00	-	-	4 500,00	4 500,00	Prévisions: Pas de dépenses prévues pour 2016.	
Chap. 2 4	<i>Affranchissement et télécommunications</i>	26 200,00	26 200,00	-	-	26 200,00	26 200,00	Ce poste couvre les autres dépenses opérationnelles qui ne sont pas couvertes (par ex. fenêtres/portes cassées, inondations, plomberie, changement de serrures, etc.).	
Art. 240	<i>Correspondance et frais de port</i>	26 200,00	26 200,00	-	-	26 200,00	26 200,00	Prévisions: Régie d'avances pour menues dépenses, dépenses urgentes du personnel en service	
2 400	Correspondance et frais de port	26 200,00	26 200,00	-	-	26 200,00	26 200,00	Ce crédit couvre les frais de correspondance et de port, dont l'expédition de colis par la poste.	
Chap. 2 5	<i>Frais de réunion et de convocation</i>	100 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	100 000,00	Prévisions: DHL - estimation basée sur l'exercice antérieur (25 000 EUR), achat de timbres, régie d'avances pour courrier (1 200 EUR)	
Art. 250	<i>Frais de réunion et de convocation</i>	100 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	100 000,00	Ce crédit couvre les frais de réunion du conseil de direction et la participation des membres dudit conseil à d'autres réunions organisées par l'ETF.	
2 500	Frais généraux de réunions	100 000,00	100 000,00	-	-	100 000,00	100 000,00	Prévisions: Première réunion du CD, Turin, 1 jour, 50 participants; deuxième réunion du CD, Turin, 1 jour, 50 participants	
TITRE 2		TOTAL DU TITRE 2		1 589 100,00	1 589 100,00	+ 61 520,00	+ 61 520,00	1 650 620,00	1 650 620,00

TITRE 3 DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

Chap. 3 0	<i>Dépenses opérationnelles</i>	569 500,00	569 500,00	+ 98 080,00	+ 98 080,00	667 580,00	667 580,00		
Art. 301	<i>Diffusion des informations</i>	384 500,00	384 500,00	+ 48 080,00	+ 48 080,00	432 580,00	432 580,00		

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
3 01 0	Publications générales	384 500.00	384 500.00	+ 48 080.00	+ 48 080.00	432 580.00	432 580.00	<p>Ce crédit couvre les frais associés à la rédaction, l'édition, l'impression et la distribution de publications de nature institutionnelle (par ex. brochure d'information, programme de travail, rapport annuel, publication Highlights), ainsi que les activités institutionnelles, la mise à jour et le développement du site web.</p> <p>Prévisions: MÉDIAS NUMÉRIQUES: Continuation du travail de construction de réseaux de médias sociaux, mise à niveau et entretien du site web (170 000 EUR)</p> <p>COMMUNICATION EXTERNE: Activités médiatiques et audiovisuelles institutionnelles en cours (110 000 EUR)</p> <p>COMMUNICATION INTERNE: petit budget pour les activités diverses de communication interne (4 500 EUR)</p> <p>PUBLICATIONS: publications et autres productions de contenu (films, présentations en ligne, publications, magazine «Live and Learn», modèles, qualité à travers le comité de rédaction) (100 000 EUR)</p> <p>Prévisions revisées (1): Film présentant les activités de l'ETF et leur impact positif (4 pays partenaires) en tant qu'outil de visibilité des activités de l'ETF dans le cadre d'une expérience d'utilisation des médias sociaux en tant qu'alternative à la publicité (38 080 EUR avec le budget rectificatif) et couverture pour le dernier numéro du magazine Live and Learn reportée afin de disposer de fonds pour la participation de l'ETF à la journée «portes ouvertes» de la Commission (10 000 EUR avec le budget rectificatif)</p>	
Art. 303	Associations professionnelles et frais de participation	5 000.00	5 000.00	-	-	5 000.00	5 000.00		
3 03 0	Associations professionnelles et frais de participation	5 000.00	5 000.00	-	-	5 000.00	5 000.00	<p>Ce crédit couvre les frais associés aux associations professionnelles et aux frais de participation.</p> <p>Prévisions: Frais d'affiliation divers</p>	
Art. 304	Frais de traduction	180 000.00	180 000.00	+ 50 000.00	+ 50 000.00	230 000.00	230 000.00		
3 04 0	Frais de traduction	180 000.00	180 000.00	+ 50 000.00	+ 50 000.00	230 000.00	230 000.00	<p>Ce crédit couvre les frais de traduction des documents institutionnels ne concernant pas des activités opérationnelles spécifiques.</p> <p>Prévisions: Traductions de documents de l'ETF, sur la base des années précédentes</p> <p>Prévisions revisées (1): Nouvelle exigence de traduction de tous les avis de vacance dans toutes les langues officielles (50 000 EUR le 5/4/2016)</p>	
Chap. 3 1	Actions prioritaires : activités du programme de travail	3 358 000.00	3 358 000.00	+ 180 000.00	+ 180 000.00	3 538 000.00	3 538 000.00		
Art. 310	Actions prioritaires : Activités du programme de travail	3 138 000.00	3 138 000.00	+ 180 000.00	+ 180 000.00	3 318 000.00	3 318 000.00		
3 10 0	Projets Stratégiques	3 138 000.00	3 138 000.00	+ 180 000.00	+ 180 000.00	3 318 000.00	3 318 000.00	<p>Ce crédit couvre les coûts associés à la mise en œuvre des projets stratégiques, tels que décrits dans le programme de travail.</p> <p>Prévisions: Les projets stratégiques de l'ETF sont concentrés sur les domaines thématiques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la politique de l'UE et assistance extérieure (IAP, IEV-Sud, IEV-Est, ICD) • Processus de Turin • Qualifications • Gouvernance EFP • Fourniture et qualité de l'EFP • Emploi et employabilité • Apprentissage de l'entrepreneuriat et compétences entrepreneuriales <p>Prévisions revisées (1): Processus de Turin: Base de données en ligne et navigation interactive pour contenu et données pour le Processus de Turin, action et développement importants pour l'ensemble de l'ETF (80 000 EUR le 5/4/2016); Processus de Turin: couvrir l'estimation révisée des ateliers dans les pays (45 000 EUR avec le budget rectificatif) et un atelier sur la présentation des données collectées visant à la production d'infographie (30 000 EUR avec le budget rectificatif) Qualité de l'offre d'EFP - Expertise nationale pour un examen du projet de formation par le travail dans la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Égypte et Jordanie) avec l'UNESCO (15 000 EUR avec le budget rectificatif) et coût supplémentaire de la réunion du projet régional de formation par le travail en Estonie et événement Kazakhstan du 28 au 30 juin à Turin pour participants supplémentaires (10 000 EUR avec le budget rectificatif).</p>	

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016	
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
Art. 314	Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes	220 000.00	220 000.00	-	-	220 000.00	220 000.00		
3 14 0	Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes	220 000.00	220 000.00	-	-	220 000.00	220 000.00	Ce crédit couvre les dépenses liées à l'évaluation et aux services d'audit. L'ETF a établi un seuil de 7,5 % du crédit affecté au chapitre 31 concernant ses activités de contrôle de la qualité. Ces fonds sont alloués selon les plans annuels d'audit et d'évaluation adoptés dans le programme de travail.	Prévisions: Contrôle et évaluation, vérification et gestion des risques, gestion des parties prenantes, gestion des connaissances. Pour plus de détails, voir le programme de travail.
Art. 315	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.		
3 15 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	-	-	-	-	-	-	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF à la prospérité et au développement de la région européenne de voisinage grâce à la coopération et au partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement des ressources humaines (IEVP - SEMED et Europe orientale). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail.	Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.
Art. 316	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.		
3 16 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	-	-	-	-	-	-	Ce crédit couvrait les frais de contribution de l'ETF au processus d'élargissement de l'UE (IPA / Europe du Sud-Est, Turquie et Europe orientale) en finançant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et les pays potentiellement candidats. La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail.	Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.
Art. 317	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.		
3 17 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans le cadre de l'instrument de coopération au développement	-	-	-	-	-	-	Ce crédit couvre les coûts de la contribution de l'ETF au développement des ressources humaines dans les pays en voie de développement (ICD / CA). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail.	Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.
Art. 318	Projets dans le développement des compétences thématiques	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.		
3 18 0	Projets dans le développement des compétences thématiques	-	-	-	-	-	-	Cette ligne budgétaire couvrait les frais de soutien au développement des politiques de la Commission européenne et de pays partenaires grâce au développement des compétences thématiques (TED). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail.	Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.
Art. 319	Projets: Innovation & Apprentissage	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.		
3 19 0	Projets dans l'élaboration des politiques fondée sur les preuves	-	-	-	-	-	-	Cette ligne budgétaire couvrait les frais de soutien au développement des politiques de la Commission européenne et de pays partenaires grâce à des politiques fondées sur des preuves (EBPM). La ligne budgétaire comprenait les coûts opérationnels ainsi que les frais de publication et de traduction associés. Pour plus de détails, voir le programme de travail.	Prévisions: à partir de 2015, toutes les activités de projets sont regroupées sous la ligne budgétaire 3100, les crédits de paiement seront disponibles pour les activités engagées précédemment.
Chap. 3 2 Missions opérationnelles		761 000.00	761 000.00	-	-	761 000.00	761 000.00		
<i>Art. 320 Missions opérationnelles</i>		761 000.00	761 000.00	-	-	761 000.00	761 000.00		

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
3 20 0	Missions opérationnelles	761 000.00	761 000.00	-	-	761 000.00	761 000.00	Ce crédit couvre: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaires encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.
TITRE 3	TOTAL DU TITRE 3	4 688 500.00	4 688 500.00	+ 278 080.00	+ 278 080.00	4 966 580.00	4 966 580.00	Prévisions: Missions opérationnelles afin de soutenir la mise en œuvre des projets stratégiques

TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

Chap. 8 0	0	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
<i>Art. 880</i>	<i>L'apport en nature de la Communauté européenne</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	
8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
TITRE 8	TOTAL DU TITRE 8	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	

TITRE 9 DÉPENSES NON SPÉCIALEMENT PRÉVUES

Chap. 9 9 Dépenses non spécialement prévues		p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
<i>Art. 990</i>	<i>Réserve</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	
9 90 0	Réserve	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
TITRE 9	TOTAL DU TITRE 9	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	

TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Chap. 10 1 Résultats des années antérieures		p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
<i>10 10 Résultats des années antérieures</i>		<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	
10 10 0	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
TITRE 10	TOTAL DU TITRE 10	p.m.	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	
TOTAL DES DÉPENSES PROPRES DE L'ETF		20 145 000.00	20 145 000.00	-	-	20 145 000.00	20 145 000.00	

TITRE 4 Coopération avec d'autres organisations (dépenses affectées)

Chap. 4 2 Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations		p.m.	p.m.	+ 754 412.23	+ 754 412.23	754 412.23	754 412.23	
<i>Art. 420 Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation</i>		<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>+ 754 412.23</i>	<i>+ 754 412.23</i>	<i>754 412.23</i>	<i>754 412.23</i>	
4 20 0	Le projet GEMM	p.m.	p.m.	+ 754 412.23	+ 754 412.23	754 412.23	754 412.23	En 2013, l'ETF a reçu le premier versement pour le projet Gouvernance pour l'employabilité dans la Méditerranée (GEMM), dont le budget total sera de 3 130 000 EUR (dont 1 130 000 EUR seront cofinancés par l'ETF par allocation de personnel) et qui sera achevé en 2016. Tous les fonds actuellement disponibles découlent du financement de l'année précédente, des fonds supplémentaires ne sont pas prévus en 2016.
4 20 1	Le projet FRAME	-	-	-	-	-	-	Prévisions: L'ETF a perçu en 2013 et 2014 de la DG Élargissement les 1 400 000 EUR prévus pour le projet «Compétences pour l'avenir» (FRAME), qui devait être mis en œuvre en 2013-2014. Toutes les activités devraient s'achever en décembre 2014, tandis que les derniers paiements, le rapport et l'audit seront réalisés courant 2015. Le projet est finalisé.
Chap. 4 3 Coopération avec des institutions nationales		p.m.	p.m.	+ 304.66	+ 304.66	304.66	304.66	
<i>Art. 430 Coopération avec des institutions italiennes</i>		<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>+ 304.66</i>	<i>+ 304.66</i>	<i>304.66</i>	<i>304.66</i>	

Poste/Art	Titre	Budget initial 2016		Amendements		Budget révisé 1 / 2016		Prévisions revisées 1 / 2016
		ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	+ 304.66	+ 304.66	304.66	304.66	Le montant restant sera utilisé aux fins prévues à l'origine (soutien des activités de l'ETF au Liban) Prévisions:
TITRE 4	TOTAL DU TITRE 4	p.m.	p.m.	+ 754 716.89	+ 754 716.89	754 716.89	754 716.89	
TOTAL DES DÉPENSES ASSIGNÉES DE L'ETF		p.m.	p.m.	+ 754 716.89	+ 754 716.89	754 716.89	754 716.89	
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		20 145 000.00	20 145 000.00	+ 754 716.89	+ 754 716.89	20 899 716.89	20 899 716.89	

FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION

GB/16/DEC/007

Budget révisé 1 / 2016

TABLEAU DES EFFECTIFS

Grade	2016 postes autorisés		2015 postes autorisés		2014 Situation au 31 Dec 2014	
	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.
AD 16						
AD 15						
AD 14		1			1	
AD 13		6			6	
AD 12		13			12	
AD 11		9			8	
AD 10		6			4	
AD 9		12			12	
AD 8		7			8	
AD 7		5			9	
AD 6						1
AD 5						1
<i>Sous-total AD</i>	0	59	0	60	0	59
AST 11		2				
AST 10		4			4	
AST 9		9			9	
AST 8		6			6	
AST 7		4			4	
AST 6		4			4	
AST 5		2			5	
AST 4						3
AST 3						5
AST 2						
AST 1						
<i>Sous-total AST</i>		31		32		33
Total	0	90	0	92	0	92

Chapitre 3 0

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2016	2017
Engagements contractés avant 2016 restant à liquider	129 662	129 662
Crédits 2016	667 580	537 918
Total	797 242	667 580
		129 662

Chapitre 3 1

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2016	2017
Engagements contractés avant 2016 restant à liquider	1 540 764	1 540 764
Crédits 2016	3 538 000	1 997 236
Total	5 078 764	3 538 000
		1 540 764

Chapitre 3 2

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2016	2017
Engagements contractés avant 2016 restant à liquider	159 430	159 430
Crédits 2016	761 000	601 570
Total	920 430	761 000
		159 430